

**Financière des avocates et avocats**  
**Informations financières consolidées**  
**Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2025**

---

**Table des matières**

<b>Rapport de mission de compilation</b>	<b>2</b>
<b>Informations financières consolidées</b>	
Bilan consolidé	<b>3</b>
État consolidé des résultats et de l'évolution des soldes des fonds	<b>4</b>
Note complémentaire aux informations financières consolidées	<b>5</b>

---

## Rapport de mission de compilation

---

Au conseil d'administration de la Financière des avocates et avocats

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan consolidé de la Financière des avocates et avocats (l'« organisme ») au 30 novembre 2025, l'état consolidé des résultats et de l'évolution des soldes des fonds pour l'exercice terminé à cette date ainsi que la Note 1, qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des informations financières consolidées compilées (les « informations financières consolidées »).

La responsabilité des informations financières consolidées ci-jointes, y compris celle de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité, incombe à la direction.

Nous avons réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes 4200, *Missions de compilation*, qui exige que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes. Notre responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des informations financières consolidées.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et n'étions pas tenus de mettre en œuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournissons une quelconque forme d'assurance à l'égard des informations financières consolidées.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les informations financières consolidées risquent de ne pas convenir à ses besoins.

*BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés  
Oakville (Ontario)  
Le 4 mai 2026

## Financière des avocates et avocats

### Bilan consolidé

**Au 30 novembre**

	2025		2024	
	Fonds d'administration	Fonds de réserve	Total	Total
<b>Actifs</b>				
Trésorerie	369 076 \$	274 662 \$	643 738 \$	482 407 \$
Montants à recevoir des assureurs	647 025	-	647 025	704 445
Règlements à recevoir des assureurs cédants	-	9 528 325	9 528 325	2 774 981
Charges payées d'avance et dépôts	216 854	83 332	300 186	377 866
Placements	-	144 824 351	144 824 351	134 108 281
Solde interfonds à recevoir (à payer)	2 868 390	(2 868 390)	-	-
Fonds détenus par des assureurs cédants	-	10 826 148	10 826 148	10 877 882
Immobilisations et actifs incorporels	1 245 694	-	1 245 694	1 260 851
	<b>5 347 039 \$</b>	<b>162 668 428 \$</b>	<b>168 015 467 \$</b>	<b>150 586 713 \$</b>
<b>Passifs et soldes des fonds</b>				
Créditeurs et charges à payer	1 902 622 \$	128 436 \$	2 031 058 \$	1 956 578 \$
Passif au titre du rachat d'une liste de clients	217 542	-	217 542	373 744
Provisions techniques	-	19 031 865	19 031 865	24 040 925
	<b>2 120 164</b>	<b>19 160 301</b>	<b>21 280 465</b>	<b>26 371 247</b>
<b>Soldes des fonds</b>	<b>3 226 875</b>	<b>143 508 127</b>	<b>146 735 002</b>	<b>124 215 466</b>
	<b>5 347 039 \$</b>	<b>162 668 428 \$</b>	<b>168 015 467 \$</b>	<b>150 586 713 \$</b>

## Financière des avocates et avocats

### État consolidé des résultats et de l'évolution des soldes des fonds

Pour l'exercice terminé le 30 novembre

	2025		2024	
	Fonds d'administration	Fonds de réserve	Total	Total
<b>Produits</b>				
Primes et commissions nettes touchées	- \$	42 793 024 \$	42 793 024 \$	42 934 606 \$
Résultats techniques	-	(287 332)	(287 332)	(143 831)
Frais d'administration	8 520 247	-	8 520 247	8 305 812
Revenu de placement	-	12 891 914	12 891 914	20 159 017
Autres	140 669	-	140 669	251 930
	<b>8 660 916</b>	<b>55 397 606</b>	<b>64 058 522</b>	<b>71 507 534</b>
<b>Charges</b>				
Sinistres survenus	-	18 402 835	18 402 835	27 410 414
Honoraires des assureurs cédants et autres charges	-	10 373 396	10 373 396	10 260 733
Charges de fonctionnement	9 788 522	1 242 294	11 030 816	10 717 983
Frais de l'Association du Barreau canadien	1 311 359	-	1 311 359	1 253 164
Amortissement des immobilisations et des actifs incorporels	420 580	-	420 580	382 489
	<b>11 520 461</b>	<b>30 018 525</b>	<b>41 538 986</b>	<b>50 024 783</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice</b>	<b>(2 859 545)</b>	<b>25 379 081</b>	<b>22 519 536</b>	<b>21 482 751</b>
<b>Soldes des fonds, au début de l'exercice</b>	<b>2 786 420</b>	<b>121 429 046</b>	<b>124 215 466</b>	<b>102 732 715</b>
<b>Virement interfonds</b>	<b>3 300 000</b>	<b>(3 300 000)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Soldes des fonds, à la fin de l'exercice</b>	<b>3 226 875 \$</b>	<b>143 508 127 \$</b>	<b>146 735 002 \$</b>	<b>124 215 466 \$</b>

---

## **Financière des avocates et avocats**

### **Note complémentaire aux informations financières consolidées**

**30 novembre 2025**

---

#### **1. Règles comptables**

La méthode de comptabilité appliquée pour la préparation des informations financières consolidées est celle du coût historique, qui tient compte des opérations de trésorerie, auxquelles s'ajoutent :

- les activités d'assurance, y compris les provisions techniques, les primes nettes touchées, les résultats techniques, les montants à recevoir des assureurs, les règlements à recevoir des assureurs cédants et les fonds retenus par les assureurs cédants;
- les placements évalués à la juste valeur ou au coût amorti;
- les immobilisations et les actifs incorporels amortis sur leur durée de vie estimative;
- les créiteurs et les charges à payer;
- les impôts sur le bénéfice.

#### **Principes de consolidation**

L'organisme comptabilise ses filiales en propriété exclusive sur une base consolidée. Les présentes informations financières consolidées comprennent les comptes de l'organisme et de ses filiales en propriété exclusive, Chancery Reinsurance Limited et Financière des avocats services consultatifs Inc. Les comptes d'opérations entre les entités ont été éliminés lors de la consolidation.